

Refus visa long séjour

Par **Nani16**, le **19/12/2018** à **16:17**

Bonjour ,

Je suis marié à une française et parent d'un enfant français. J'ai été reconduit en Algérie en 2017 pour cause d'une interdiction de territoire français (OQTF). Cette dernière m'a été relevée par la Cour d'Appel car elle était une atteinte à la vie privée et familiale. J'ai donc constitué une demande de visa long séjour le 01 juillet 2018 qui m'a été refusée après plus de 5 mois d'attente sous motif menace à l'ordre public.

Que faire Svp ?

Merci.

Par **youris**, le **19/12/2018** à **16:32**

bonjour,

vous devez faire un recours devant la Commission de Recours contre les Refus de Visa (CRRV), dans un délai de deux mois à compter de la décision du consulat ou de l'ambassade à l'adresse suivante. .

BP 83609

44036 Nantes Cedex 01

La saisine de la Commission est obligatoire avant tout recours contentieux (c'est-à-dire près du Tribunal administratif) contre un refus de visa.

salutations

Par **Nani16**, le **20/12/2018** à **00:10**

Croyez vous qu'un recours serve à quelque chose ? car franchement, je connais 2 personnes qui ont fait ce recours et il a été rejeté.